



Paris le 6 Février 2009

## Communiqué de presse

APRES LE PROJET DE LOI HPST,  
APRES LES ANNONCES ULTRA SECURITAIRES DE SARKOZY,  
LE RAPPORT DE LA COMMISSION COUTY SIGNE LA MORT DE LA POLITI-  
QUE DE SECTEUR EN PSYCHIATRIE!



Les fondamentaux de la politique de secteur, accessibilité, proximité et continuité des soins, assurés par une même équipe sur une même zone géographique, sont battus en brèche par les préconisations du rapport Couty.

Une scission complète est prévue entre les soins ambulatoires et hospitaliers, tant au niveau du financement et de la gestion que des objectifs et des aires d'intervention. C'est la rupture pure et simple de la dynamique de continuité du soin.

Le développement des pratiques de secteur depuis 40 ans vise à accompagner les personnes souffrantes dans un parcours de soin « sécurisant », limitant ruptures et rechutes, favorisant le maintien dans la cité et assurant autant que de besoin les soins hospitaliers. Les Centres Médico-Psychologiques, jusqu'à présent pivots du dispositif sectoriel, assurent gratuitement des missions de dépistage, de prévention, de suivi au long court auprès de toutes les catégories d'une population ainsi que la coordination avec les partenaires sociaux. Ils seront relégués dans « un secteur rénové » en troisième position derrière les médecins généralistes et les psychiatres libéraux.

Les restructurations, fusions de CMP et d'établissements, la privatisation accrue qui se dessine, ne feront que rendre plus difficile l'accès aux soins des populations les moins aisées, dans le droit fil du projet de loi Hôpital Patients Santé Territoire.

La fédération SUD santé-sociaux condamne une réforme de l'organisation des soins psychiatriques qui liquiderait les pratiques et la politique de secteur.

La fédération SUD Santé Sociaux s'inquiète du nombre supplémentaire de personnes en souffrance qui seront laissées pour compte dans ce démaillage institutionnel alors que la psychiatrie est à bout de souffle faute de moyens. Qu'elle s'est vue supprimer les formations nécessaires à ces soins spécifiques et se trouve paralysée par des contraintes de fonctionnement inadéquates.

La fédération SUD santé-sociaux rappelle la nécessité d'un plan d'urgence pour la psychiatrie, à commencer par des moyens pour former et recruter des personnels soignants. La psychiatrie publique a, avant tout, besoin de moyens humains et ce ne sont pas les 70 millions du plan Sarkozy dédiés au financement de dispositifs sécuritaires qui répondront au malaise des équipes ni au besoin des patients et de leurs familles.

SUD santé-sociaux appelle personnels et usagers à s'engager dans toutes les initiatives qui visent à défendre et promouvoir des moyens pour une psychiatrie de secteur humaine et ouverte sur l'extérieur, à commencer par exiger le retrait du projet de loi HPST et sa déclinaison en psychiatrie.

SUD Santé Sociaux appelle personnels et usagers à rejoindre les manifestations prévues dans toute la France le 12 Février 2009.

Mr Jean Vignes  
Secrétaire fédéral

01 40 33 85 00  
06 64 50 02 99

Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

Sud Santé-Sociaux  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Téléphone :  
01 40 33 85 00  
Télécopie :  
01 43 49 28 67  
E-mail :  
sud.crc@wanadoo.fr